

	<p>À RENDRE SI</p> <p>DEMANDE D'HÉBERGEMENT À L'INTERNAT</p> <p>2026-2027</p>	<p>VIE SCOLAIRE Lycée Vaugelas 8 Rue Jean Pierre Veyrat 73006 Chambéry Cédex ☎ +33 4 79 62 19 62 @ viesco.vaugelas@gmail.com https://vaugelas.ent.auvergnerhonealpes.fr/</p>
---	--	---

Nom : _____ Prénom : _____

Niveau de classe (2025-2026): _____ Sexe : M F

demande à bénéficier du service d'internat du Lycée Vaugelas pour l'année scolaire 2026-2027.

<p>Nom et adresse du responsable légal 1 :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>📞: _____</p> <p>Courriel : _____@_____</p>	<p>Nom et adresse du responsable légal 2 :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>📞: _____</p> <p>Courriel : _____@_____</p>
---	---

Enseignements ou options spécifiques suivis au lycée Vaugelas : _____

Autres indications que vous souhaitez porter à notre connaissance :

La capacité d'accueil est de 200 lits (dont 48 réservés aux étudiants de CPGE).
 Toutes les demandes d'accès au service d'internat ne pourront être satisfaites. En conséquence, chaque dossier sera étudié en fonction de critères prenant, notamment, en compte :

- 1- L'éloignement géographique de la résidence des parents et la carte des transports publics
- 2- Les critères sociaux et médicaux.
- 3- Les parcours particuliers.

Les demandes sont instruites par les conseillers principaux d'éducation et la décision d'admission au service internat appartient au Chef d'établissement.

L'inscription au régime d'internat est prise pour l'année complète. Toute demande, exceptionnelle, dûment motivée et écrite, de changement de régime est soumise à l'accord du Chef d'établissement.
Tout trimestre commencé est dû intégralement. Tout départ de l'internat est **définitif pour l'ensemble de la scolarité au lycée Vaugelas.**

En cas de réponse favorable, l'inscription à l'internat est acquise **pour la seule année scolaire 2026-2027**. Elle sera reconsidérée à la rentrée scolaire suivante en fonction de la variation du nombre global de demandes et/ou de la modification éventuelle de la situation personnelle de l'élève (changement de domicile, abandon d'enseignements spécifiques au lycée Vaugelas, ...).

A Chambéry, le _____

Signature des responsables légaux,